

Communiqué de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr



Nantes, le 17 mai 2024

Nantes Métropole renforce son suivi de la qualité de l'air avec le lancement de campagnes ciblées

Dans la continuité de son engagement pour lutter contre la pollution et les risques qu'elle représente pour la santé de ses habitantes et habitants, Nantes Métropole renforce ses actions en faveur de la qualité de l'air. Lors du conseil métropolitain des 14 et 15 décembre 2023, la Métropole a ainsi adopté un Plan d'Action Qualité de l'Air Métropolitain (PAQAM), qui regroupe les actions que mène la collectivité pour améliorer la qualité de l'air. Parmi ces actions figure la réalisation de campagnes de mesures de la qualité de l'air pour évaluer l'impact de certains projets de la Métropole, réalisées par Air Pays de la Loire à l'aide d'une station mobile. La première campagne de mesure est lancée mardi 22 mai sur le boulevard Dalby.

La qualité de l'air est un enjeu majeur pour la santé comme pour l'environnement, ainsi qu'un levier sur lequel Nantes Métropole compte s'appuyer pour continuer de garantir une qualité de vie toujours meilleure à ses habitantes et habitants. Le suivi et la prévision de la qualité de l'air est confié à Air Pays de la Loire, qui remplit cette mission grâce à son réseau de stations de mesures fixes. La Métropole a souhaité compléter ce dispositif permanent par la réalisation de campagnes ponctuelles sur certaines zones spécifiques, grâce à une station mobile. Ces campagnes seront également menées par Air Pays de la Loire.

Vous êtes conviés au

Lancement des campagnes ciblées de mesure de qualité de l'air
Mercredi 22 mai 2024 à 11h
Rendez-vous devant la station, 108 boulevard Dalby

En présence de **Tristan Riom**, vice-président de Nantes Métropole chargé du climat et de l'énergie, et de **David Bréhon**, directeur d'Air Pays de la Loire.

Un plan d'action renforcé pour la qualité de l'air sur le territoire métropolitain

Afin de proposer des solutions pour atteindre les objectifs territoriaux de réduction des émissions de polluants atmosphériques, Nantes Métropole a élaboré un Plan d'Action Renforcé en Matière de Qualité de l'Air (PAQAM). A travers ce plan, la Métropole ambitionne de poursuivre et d'intensifier les actions déjà engagées sur son territoire, et en lancer de nouvelles. Ce plan s'organise autour de 8 axes stratégiques :

- Poursuivre la baisse des émissions dans le secteur des transports ;
- Accompagner le secteur résidentiel dans ses changements de pratique ;
- Prendre en compte la qualité de l'air dans la planification et l'aménagement de la Métropole ;
- Soutenir et impulser les bonnes pratiques dans les entreprises et le secteur agricole ;

- Intensifier les actions d'exemplarité de la Métropole et de ses communes ;
- Mieux connaître pour mieux agir en faveur de la qualité de l'air.
- Communiquer et sensibiliser largement autour des enjeux de qualité de l'air ;
- Diminuer l'exposition chronique des établissements recevant les publics les plus sensibles.

Pour mieux connaître la qualité de l'air et ainsi être en capacité d'agir, Nantes Métropole a confié sa surveillance à Air Pays de la Loire, qui s'appuie sur un réseau de stations de mesure fixes pour recueillir des données. Dans l'objectif d'obtenir des informations sur certaines zones géographiques précises, Nantes Métropole a souhaité compléter ce dispositif par la réalisation de campagnes ponctuelles, au moyen d'un laboratoire mobile. Ces campagnes visent à répondre à plusieurs interrogations, allant d'un besoin d'information sur l'état de la qualité de l'air, jusqu'à connaître l'impact d'un projet ou d'une source de pollution particulière.

La première campagne est effectuée sur le boulevard Dalby du 7 mai à fin juin 2024, par une station mobile. Les mesures sont réalisées au moyen d'appareils analyseurs automatiques, qui permettent de connaître la concentration de polluants pour chaque jour en continu. Ces mesures, automatiques, sont utiles afin de quantifier les pics de pollution aux heures de pointe et de déterminer les directions de vents sous lesquelles les concentrations de polluants atmosphériques sont les plus élevées. Elles sont relevées par trois appareils, abrités par une station mobile : un appareil de mesure pour les particules fines, un appareil de mesure pour le dioxyde d'azote et un appareil de mesure pour le monoxyde de carbone.

En complément d'une station, des tubes passifs sont installés chaque semaine sur le boulevard Dalby afin de relever la concentration moyenne des polluants et d'avoir une meilleure représentation de leur répartition sur ce secteur.

Le rapport d'étude de cette première campagne sera publié sur le site d'Air Pays de la Loire en septembre 2024.

Un futur axe cyclable magistral pour faciliter l'usage du vélo diminuer la pollution atmosphérique entre la gare de Nantes et Bottière Chenaie

Les campagnes ponctuelles de mesures réalisées à l'aide de stations mobiles vont concerner des zones spécifiques, présentant un intérêt particulier. Le boulevard de Dalby a été choisi pour la réalisation de la première campagne en raison du projet d'aménagement de l'axe cyclable entre Gare de Nantes et Bottière Chénaie. Cet aménagement vélo de 3,5 kilomètres va permettre de favoriser la pratique du vélo en toute sécurité sur cet itinéraire, et ainsi encourager les habitantes et habitants à privilégier ce mode de transport moins polluant plutôt que l'usage de la voiture individuelle.

Afin d'évaluer l'impact de ce projet sur la pollution atmosphérique, des mesures de la qualité de l'air vont être réalisées avant et après les travaux d'aménagement. Installée le 6 mai 2024, une station mobile va effectuer des mesures en continu durant deux mois. Elle sera de nouveau installée sur le même emplacement après que l'axe cyclable ait été mis en service, afin de mesurer les impacts de la diminution du trafic automobile et de la hausse de l'usage du vélo sur la qualité de l'air.